

ANNEXE 12



Fiche de projet

Guide sur la création néologique dans les langues romanes.

Projet présenté au Comité de REALITER par :

Louis-Jean Rousseau

louis-jean.rousseau@laposte.net

<http://louis-jean-rousseau.blogspot.com>

Mai 2012

1. Introduction

Comme j'ai tenté de le démontrer lors d'une table ronde de CINEO I¹, nous assistons actuellement à un véritable foisonnement terminologique dans toutes les langues et, compte tenu des besoins de dénomination des nouvelles réalités, la création néologique, même dans les technoclectes, devient le plus souvent le fruit de la spontanéité langagière et ne se laisse pas facilement enfermer ou encadrer par les dispositifs linguistiques officiels. Il en ressort parfois un recours inopportun à l'emprunt linguistique, ou alors une création néologique désordonnée qui ne respecte pas toujours les structures des langues et dont les résultats sont diffusés au détriment d'une harmonisation qui serait souhaitable, notamment dans une perspective d'intercompréhension entre les locuteurs d'une même langue ou de langues voisines (les langues romanes, par exemple).

Puisque cette harmonisation ne peut se faire a posteriori (autrement que par l'autorégulation des usages), il serait intéressant d'élaborer un guide pratique destiné aux différents acteurs sociaux susceptibles de participer à la création et à la diffusion de néologismes. Un tel guide pratique permettrait de faire comprendre et d'accepter le phénomène de la néologie, ainsi que de faire connaître, pour chacune des langues ciblées, les principaux modes de formation lexicale et les outils linguistiques disponibles.

Ce projet, qui pourrait contribuer à la réalisation de l'un des objectifs fondamentaux de REALITER², s'intéresserait à la néologie tant en langue générale que dans les technoclectes. Le projet, qui a déjà fait l'objet d'une présentation lors de CINÉO II en 2011 à São Paulo, est soumis au Comité de REALITER pour que les membres puissent se prononcer sur sa pertinence et sur sa faisabilité dans le cadre du réseau. Le projet pourrait également intéresser le réseau NEOROM.

2. Objectifs du guide

Le projet de guide, qui s'inscrit dans une perspective d'aménagement linguistique, est destiné aux différents acteurs sociaux susceptibles de participer à la création, à l'adoption et à la diffusion de néologismes. Un tel guide pratique permettrait notamment de faire comprendre et de faire accepter le phénomène de la néologie. Il permettrait également de vulgariser, pour chacune des langues ciblées, les principaux modes de création lexicale et de faire connaître les outils linguistiques disponibles pour amener le public à mieux se renseigner sur les ressources lexicales de nos langues.

Ce guide aurait pour premier objectif de démystifier la néologie comme phénomène linguistique normal de création lexicale. Nous avons tous pu remarquer que, pour plusieurs locuteurs, la marque « néologisme » peut constituer un frein à l'usage d'un mot ou d'un terme. On entend parfois la

¹ ROUSSEAU, Louis-Jean, « La néologie : foisonnement et harmonisation », in M. T. Cabré, O. Domènech, R. Estopà, J. Freixa, M. Lorente (ed.), *Actes del I Congrés Internacional de Neologia de les Llengües Romàniques*, Barcelona: IULA, Documenta universitaria, 2010. ISBN: 978-84-92707-08-9, [205 p. + CD-ROM].

² Objectif no 2 de REALITER : « Mener des recherches en commun et créer des outils susceptibles de favoriser le développement des langues latines ».

question suivante dans les services d'assistance linguistique : « le mot xxx est un néologisme; puis-je l'utiliser? ». Le fait que tel ou tel mot ne figure dans aucun dictionnaire constitue pour l'utilisateur moyen une interdiction de son usage. Cette idée reçue mérite d'être combattue afin de permettre au public d'apprivoiser la néologie, voire d'y participer.

Le second objectif du projet de guide serait de s'assurer que les mots et termes nouveaux se créent dans le respect des structures lexicales de nos langues et donc d'éviter les dérives et le développement néologique « sauvage ». Il faudrait en quelque sorte former les créateurs de termes nouveaux et les outiller en diffusant et en expliquant les modes de formation lexicale propres à chacune de nos langues et spécifiques à chaque domaine. C'est ce que le réseau REALITER (Réseau panlatin de terminologie) avait modestement tenté de faire il y a quelques années en élaborant un répertoire des formants terminologiques, mais je crois qu'il faudrait pousser plus loin en explorant les modes de formation néologiques propres à certains domaines par l'analyse de corpus spécialisés en vue de faire une description plus complète des traditions dénominationnelles dans les divers domaines du savoir.

Voici donc quelles pourraient être les orientations de ce guide.

3. Public cible

Tout d'abord, il convient de définir le public cible. Ce document pédagogique s'adresserait à un public très vaste. Il serait susceptible d'intéresser tous les créateurs, tous les diffuseurs et tous les utilisateurs de terminologie et de néologie, à commencer par les membres des professions linguistiques. Compte tenu du succès variable des néologismes concoctés *in vitro* par les officines linguistiques, il apparaît évident que même les terminologues pourraient trouver dans ce guide matière à améliorer leurs performances en matière de terminologie.

Voici un tableau des différentes catégories de public cible. Ce sont d'ailleurs les mêmes utilisateurs que ceux des dictionnaires et des banques de terminologie et ils sont très nombreux, même dans le grand public, à recourir à des vocabulaires spécialisés, car, de nos jours, nul ne peut se permettre d'être dépourvu d'un minimum de culture scientifique, technologique, économique, etc. sans s'exclure de la société contemporaine.

Les professions linguistiques :

- la révision de textes;
- la traduction;
- l'interprétation;
- le doublage ou le sous-titrage de films;
- la localisation;
- l'enseignement des langues;
- la certification et l'élaboration de tests linguistiques;
- la terminologie;
- la lexicographie;
- la médiation linguistique (*community interpretation*);
- la rédaction de manuels;
- l'aménagement linguistique;
- l'ingénierie linguistique.

Le monde de l'éducation :

- l'enseignement général;
- l'enseignement spécialisé;
- la formation professionnelle;

- l'alphabétisation.

Le commerce et les affaires :

- la communication entre les fournisseurs et leurs clients : l'argumentation commerciale et la publicité;
- la protection du consommateur : l'affichage et l'étiquetage des produits, les modes d'emploi et les garanties;
- le commerce électronique (notamment, le classement des produits);
- la normalisation technique nationale et internationale.

Les métiers de la communication :

- la rédaction en général;
- la vulgarisation scientifique et technique;
- la communication entre experts de domaines différents;
- la communication entre l'Administration publique et les administrés;
- les médias et les jeux vidéo;
- l'édition.

Divers :

- la documentation;
- la recherche scientifique et technique (universités, centres de recherche, sociétés savantes, etc.);
- la gestion des connaissances;
- l'intégration linguistique, sociale et culturelle des migrants;
- le monde associatif.

4. Contenu du projet de guide

Voici une très brève ébauche de ce que pourrait contenir le projet de guide :

1) Introduction commune aux langues romanes :

- démystification du phénomène de la néologie;
- la néologie comme phénomène naturel d'évolution de la modernisation des langues;
- la légitimité sociale de la néologie et de l'usage des néologismes;
- la nécessité du recours à la néologie pour répondre aux immenses besoins dénominationnels du monde contemporain.

2) Typologie des néologismes pour chacune des langues visées :

- Les modes de formation des mots et des termes dans chaque langue visée (voir notamment l'annexe de la norme ISO 704).
- Les principaux formants (les plus productifs).
- La néologie et l'emprunt :
 - l'emprunt massif et la perte de domaines;
 - l'emprunt de modes de formation (cas de l'anisomorphisme interlinguistique – ex. : « doublecliquer »);
 - les risques pour le statut réel et l'usage des langues (langue générale et technolèctes);
 - transferts terminologiques (emprunt interne et terminologisation de la langue générale).
- L'harmonisation des termes nouveaux et l'autorégulation des usages.

- Risque de duplication (cacophonie lexicale).
- Moyens de vérifier s'il existe déjà un mot ou un terme pour désigner le concept dans la langue visée et dans les langues apparentées :
 - les organismes officiels;
 - les ressources linguistiques et terminologiques (dictionnaires et banques de terminologie);

3) Critères d'accessibilité des néologismes :

- acceptabilité grammaticale;
- conformité aux modes de formation;
- critères d'acceptabilité sociolinguistique.